



En 2016, trois personnes sont mortes des suites de coups reçus par leur conjoint dans les Pyrénées-Atlantiques. PHOTO D'ILLUSTRATION D. L. D.

Violences : la sombre note

SOCIÉTÉ Selon une étude nationale, tous les trois jours, une femme meurt sous les coups de son compagnon. Les Pyrénées-Atlantiques demeurent dans le bas du tableau

SOPHIE CARBONNEL
s.carbonnel@sudouest.fr

Début septembre, la publication de l'étude nationale du ministère de l'Intérieur sur les morts violentes au sein du couple, de l'année 2016, conduisait à un constat accablant. 138 personnes ont péri l'an dernier sous les coups de leur compagnon ou compagne.

Un chiffre qui stagne malgré les campagnes de lutte contre ce fléau. Dans le top 3 du nombre de morts des suites de violences conjugales, les départements de l'Allier, la Corse et la Guyane.

Les Pyrénées-Atlantiques ne font pas exception. Le département affiche un taux de 0,4358 décès pour 100 000 habitants, au-dessus de la moyenne nationale de 0,2222.

En 2016, dans les Pyrénées-Atlantiques, trois personnes sont mortes des suites de coups reçus par leur conjoint, contre deux en 2015 et une en 2014. Si ces chiffres peuvent sembler faibles, il n'en reste pas moins qu'ils augmentent ostensiblement.

Aggravation des violences

Pour Christine Lavie, directrice de l'association paloise Du Côté des femmes, ce bilan n'a rien de surprenant. « On se retrouve face à des situations plus complexes, d'extrême précarité mais également une aggravation de violences, plus fortes, plus psychologiques. »

Les zones rurales ne sont pas particulièrement touchées mais « le poids du silence sur ces zones est plus lourd, ce qui de fait isole les victimes et augmente le niveau de dan-

gerosité des situations ». « Elle touche tout le monde, et il y a une augmentation manifeste chez les cadres », assure la directrice.

Sur 80 familles sorties des griffes du mari violent, deux tiers reviennent au foyer. Pourtant, la directrice Du Côté des femmes ne considère pas ce chiffre comme un échec : « Au contraire, comparativement aux données de cette problématique, c'est peu et la porte reste ouverte pour un nouvel accueil. Il existe beaucoup de dispositifs de réponses possibles. Il faut sortir du silence, appelle-t-elle. La sensibilisation de tous les acteurs comme la police, les avocats, les centres sociaux, et même les écoles, est hyper importante. »

Une coupe budgétaire de 25 %

C'est dans ce contexte qu'une coupe

de 25 % va être amputée dans le budget du secrétariat d'État à l'Égalité entre les femmes et les hommes.

« Nous sommes très inquiets », reconnaît la directrice Du Côté des femmes qui, chiffres de l'étude à l'appui, démontre que cette problématique nationale n'est pas en mesure de supporter des économies.

« Le 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le nombre d'appels au 39 19 (1) augmente. » Preuve que la médiatisation d'un jour touche des victimes encore aujourd'hui plongées dans l'ignorance.

(1) Appel d'urgence gratuit destiné aux victimes, mais également aux personnes témoins de violences conjugales.